

Vers un clash entre mesures environnementales et libertés individuelles



Le député Matthieu Orphelin avait déposé un amendement, rejeté ensuite, visant à instaurer une taxe aux conducteurs de voitures trop lourde. Si la mesure n'a pas été instaurée, la question de l'équilibre entre libertés individuelles et mesures écologiques demeure.

Avec Erwan Le
Noan

Atlantico : Alors que député Matthieu Orphelin, ex-LREM, avait déposé un amendement, finalement rejeté, qui visait à instaurer une taxe pénalisant les voitures trop lourdes, en particulier les SUV, la question se pose de l'équilibre entre mesures écologiques et libertés individuelles. Jusqu'à quel point l'intérêt dit collectif peut-il interférer dans la vie privée ?

Erwan Le Noan : Le débat autour de l'action politique en matière environnementale est très intéressant, car il pose avec une acuité nouvelle la question de l'équilibre entre la contrainte collective et la liberté individuelle. Le constat est simple : pour préserver l'environnement, il faut changer les comportements des individus. Par exemple, il faut faire en sorte que l'usage des emballages en plastique baisse, que les voitures polluent moins, etc.

Les économistes considèrent que la pollution est une « externalité négative » : si, quand je conduis, je pollue avec ma voiture, mon activité a des effets négatifs sur mon entourage, sans que j'en assume les conséquences. Généralement, la recommandation est de faire en sorte que les externalités soient intégrées dans le marché pour que leur coût fasse partie des calculs de l'individu concerné. En somme, si je pollue, je pourrais par exemple être taxé pour que le surcoût m'incite à réduire mon usage problématique. L'acteur public a introduit une incitation économique à la vertu – et je reste libre de payer ou de changer mon comportement.

Le problème de cette solution pour les politiques, c'est qu'ils considèrent qu'elle est injuste car elle pourrait, de fait, faire payer les plus pauvres (par exemple parce qu'ils ont des voitures plus anciennes, etc.). Les élus choisissent donc généralement d'écarter l'efficacité économique au profit de l'équité sociale, c'est-à-dire de leurs considérations politiques. Celles-ci sont peut-être très légitimes mais, comme elles brouillent et entravent le bon fonctionnement du marché, elles ne laissent comme solution que la contrainte uniforme et généralisée. En somme, au nom de l'équité sociale, on répond à l'objectif environnemental par la contrainte et la réduction de la liberté.

Cette logique est doublement pernicieuse. D'abord, parce qu'elle sert à justifier de plus en plus une intrusion dans la vie privée des individus pour la régenter : l'Etat veut être toujours plus sûr de ce que vous vous comportez 'bien' chez vous. Ensuite, parce qu'elle conduit la puissance publique à définir ce qui est vertueux et ce qui ne l'est pas dans le comportement des individus. Elle devient un vaste censeur moral et va nous dire, toujours un peu plus, si ce que l'on fait (et ce que l'on pense ?) est bien ou mal... C'est une potentialité très inquiétante.

Selon vous, le débat concernant l'écologie actuelle est-il réellement rationnel ?

Chaque époque et chaque débat comporte certainement sa part de passion et d'irrationalité. Etait-ce mieux avant ? Je ne le crois pas.

Ce qui est peut-être spécifique à notre temps, c'est l'accélération dans la circulation de l'information (bonne ou mauvaise). C'est un phénomène que le monde a déjà connu, à de moindres échelles (par exemple avec l'apparition de l'imprimerie de Gutenberg). La désacralisation des élites – voire l'hostilité à leur égard, joue également : les citoyens n'acceptent plus l'autorité imposée et non légitimée. Cela facilite la diffusion des 'fake news' et des théories les plus étonnantes – mais qui doivent leur succès à ce qu'elles vendent du fantasme populaire.

Il faut lire l'excellentissime Gerald Bronner sur tous ces sujets !

Pour autant, peut-on nier l'importance des enjeux climatiques et la nécessité de modifier notre mode de vie ?

Il faut, au contraire, adapter les modes de vie. Mais comme je le soulignais plus haut, il faut probablement réfléchir plus systématiquement aux moyens de le faire par le marché uniquement que par la seule contrainte !